

# Bulletin d'inscription

Bulletin à envoyer avant 10 avril 2024 à la mairie de Genech :

Nom : .....	Prénom : .....	Deuxième coureur si participation à la course en relais :	
Né le : ..../..../.....	Sexe : M/F	Nom : .....	
Code Postal : .....	Ville: .....	Prénom : .....	
N° de Licence et club : .....		Né en : ..../..../.....	Sexe : M/F
Adresse mail : .....		N° de Licence : .....	
N°téléphone : .....			



## Courses

- 5 km 5€ Départ 9h15
- 10 km 8€ Départ 9h30



## En relais

- 2\*5 km 10€ Départ 9h15



## Marches

- 4,7 km 4€ Départ 9h00
- 8,8 km 5€ Départ 9h00



## Courses enfant

- 1,5 km 2€ Départ 11h15
- 650 m 1€ Départ 11h30

Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport et à l'article II A de la réglementation hors stade de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) seront acceptés soit

- > **Pour les licenciés**, une copie (en cours de validité à la date de la manifestation) de ;
  - la licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un « Pass' J'aime Courir », délivrés par la FFA
  - la licence sportive sur laquelle doit apparaître la non contre-indication à la pratique soit : du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition
  - la licence compétition délivrée par une fédération uniquement agréé FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCF, FSGT, UFOLEP

- > Pour les **non Licenciés** ou autre licence sportive une copie du **-certificat médical**, datant de moins de 1 an avec la mention : « non contre indication à la pratique du sport en compétition ».
- pour les mineurs certificat médical comme ci-dessus ou questionnaire de santé à remplir sur place.

> Pas de certificat médical nécessaire pour la « Foulées en famille » de 650m et pour les marches.

Je soussigné ainsi que mes ayants droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Conformément aux dispositions de la Loi " Informatique et Liberté " n° 78-17 du 11 janvier 1978, les coureurs disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant.

Signature obligatoire :  
(du coureur ou du représentant légal pour les mineurs)

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique

# Les Foulées Genech



EN SOLO OU  
EN RELAIS

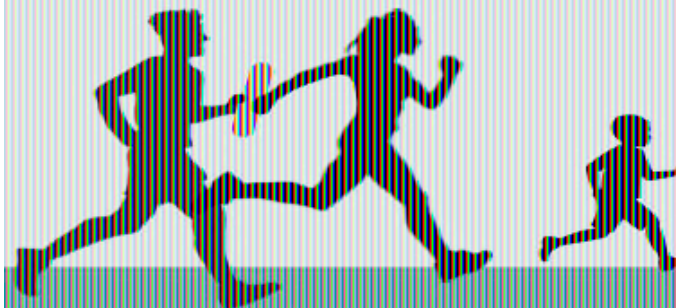
Le d  
14

DÉPART

A PARTIR DE 9H

PLACE DE LA MAIRI

A GENECH



- ⑤ Courses Adultes \_ 5 km, 10km et 2\*5 km
- ② Courses Enfants \_ 650 m et 1500 m
- ② Marches \_ 4,7 km et 8,8 km



Organisées par l'AGSL  
Infos sur [www.genech.fr](http://www.genech.fr)



## La 8<sup>ème</sup> édition des Foulées de Genech est organisée le 14 avril 2024 par les équipes de l'AGSL.

### Courses :

5 km : départ 9h15\_Coureurs nés en 2010 ou avant (Minime, Cadet, Junior, Senior et Master)  
10 km : départ 9h30\_Coureurs nés en 2008 ou avant (Cadet, Junior, Senior et Master)  
Relais 2\*5km : départ 9h15\_Coureurs nés en 2010 ou avant (Minime, Cadet, Junior, Senior et Master)  
1,5 km : départ 11h15\_Enfants nés entre 2011 et 2014 (Benjamin & Poussin) non chronométrée

### Marches :

4,7 ou 8,8 km : départ 9h00\_Tout public

### Inscriptions :

Plusieurs possibilités :

- Par courrier avant le 10 avril à la mairie de Genech à l'attention « des foulées de Genech » le chèque à établir à l'ordre de l' «AGSL»
- Par Internet sur le site [www.genech.fr](http://www.genech.fr) jusqu'au 11 avril
- Le samedi 13 avril – salle omnisports de Genech : 10h-13h (Face à l'institut)
- Le dimanche 14 avril, uniquement pour les courses enfant, devant la mairie de Genech à partir de 10h.

Un cadeau sera offert aux participants.

Tout Bulletin d'Inscription devra être signé impérativement par le coureur (ou les parents si le coureur est mineur). L'inscription atteste de la connaissance de ce règlement et engage le participant à le respecter.

Tout engagement est ferme et définitif. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

### Ravitaillement :

Au 5<sup>ème</sup> km pour les 10km et le relais et à l'arrivée de chaque course et des marches.

### Dossards :

Les dossards seront à retirer sur présentation d'une pièce d'identité :

Le retrait des dossards se fera à la salle omnisports de Genech :

- Le 13 avril de 10h à 13h
- **Le 14 avril de 8h à 9h. Fermeture de la distribution des dossards à 9h.**

Lors de la course, le dossard devra être entièrement lisible sur chaque concurrent.

### Sécurité :

Le parcours est protégé par des signaleurs. Le service médical et les secouristes sont habilités à mettre hors course tout(e) concurrent(e) paraissant inapte à poursuivre l'épreuve.

Les bicyclettes, engins à roulettes et/ou motorisés (hors organisateurs) sont formellement interdits sur le parcours.

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, d'arrêté préfectoral ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve. Le non respect de ces consignes entrainera de-facto la fin de la responsabilité de l'organisateur. Le participant ne pourra prétendre à un quelconque remboursement.

Les parcours marches sont fléchés et se font en autonomie.

Chiens uniquement autorisés pour les marches.

### Secours :

L'assistance médicale est confiée à la protection civile.

Tout concurrent est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre concurrent, dans l'attente des secours.

### Assurance :

Conformément à la réglementation, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celle de leurs préposé(e)s et de tous les participant(e)s aux Foulées de Genech.

### Droit à l'image :

Chaque concurrent, par le simple fait de s'inscrire et de participer, autorise l'association « AGSL », ainsi que les partenaires et media, à utiliser sans limitation de durée toute image fixe ou support audiovisuel sur lequel il apparaît, sans qu'une contrepartie financière ou matérielle ne puisse être exigée.

### Récompenses :

Seront récompensés :

- Les 3 premières dans la catégorie féminine et les 3 premiers dans la catégorie masculine pour les 5 et 10km.
- Les trois premier relais.